

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 5 OCTOBRE 2021

La FNCCR partenaire du E-Rallye Monte-Carlo 2021

Engagés pour le développement des infrastructures de recharge et des véhicules électriques et à hydrogène, la FNCCR et l'ACM (Automobile Club de Monaco) ont conclu un partenariat dans le cadre de l'organisation du E-Rallye Monte-Carlo 2021. Cet événement, reconnu pour sa qualité et visant à promouvoir les nouvelles solutions de mobilité décarbonées, se déroulera du 22 au 25 octobre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Promouvoir l'action des collectivités pour la mobilité électrique

Alors que le E-Rallye Monte-Carlo s'apprête à connaître sa cinquième édition, la FNCCR, signataire du plan 100 000 bornes initié par l'État, a formalisé un partenariat avec l'ACM. Cet accord contribue à la promotion de la mobilité décarbonée - électrique et hydrogène - sujet d'actualité pour la FNCCR et ses adhérents. Il est à noter que ce E-Rallye de régularité bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien actif d'adhérents de la FNCCR, les véhicules engagés assurant en partie leurs recharges grâce aux 1 200 bornes du réseau public *Eborn*.

La marque Territoire d'énergie, lancée par la FNCCR, sera visible sur l'ensemble des véhicules et de la signalétique du E-Rallye, affirmant pleinement l'implication des AODE* pour le développement des infrastructures de recharge (près de 70 % des bornes ouvertes au public sont déployées par les AODE) et de production d'énergies renouvelables au service des usagers et de la transition énergétique.

La marque Territoire d'énergie à l'honneur

Créée en 2017 par la FNCCR, la marque collective Territoire d'énergie est utilisée par les AODE syndicats d'énergie à l'échelle nationale. Cette marque identitaire leur permet de s'affirmer à l'unisson comme acteurs de premier plan de la transition énergétique et d'afficher leur volonté commune dans le respect des valeurs qu'ils partagent.

Déclinée à l'échelle locale et régionale, la marque Territoire d'énergie permet aux AODE d'être plus visibles et mieux identifiées dans leur communication auprès des usagers des réseaux publics (mobilité, réseaux de chaleur, distribution d'énergie...) et de leurs partenaires, sur l'ensemble du territoire. La FNCCR assure la promotion de cette marque au bénéfice de l'ensemble de ses utilisateurs. Suite à une campagne dédiée aux « talents » des Territoires d'énergie dans la presse des collectivités et via les réseaux sociaux, la FNCCR poursuit la valorisation de la marque et de ses adhérents avec le E-Rallye Monte-Carlo. www.territoire-energie.com

*Autorités organisatrices de la distribution d'énergie

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR - Territoire d'énergie) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.